RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01387
Numéro SIREN : 790 016 224
Nom ou dénomination : ABAQUE PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt A2021/005068

A2021/005068

768914

Dénomination : **ABAQUE PARTICIPATIONS**

Adresse : **Chemin de Boncé 38070 SAINT-QUENTIN-FALLAVIER**

N° de gestion : **2012B01387**

N° d'identification : **790016224**

N° de dépôt : **A2021/005068**

Date du dépôt : **27/07/2021**

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du 15/07/2021 RATR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

768914

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

SARL ABAQUE PARTICIPATIONS

CHEMIN DE BONCE
38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER
RCS DE VIENNE 790 016 224

Rapport du Commissaire à la transformation
sur la transformation
de la Société A Responsabilité Limitée
ABAQUE PARTICIPATIONS
en Société par Actions Simplifiée

SOMMAIRE

	Pages
- Rapport	**1 et 2**
- Situation, Bilan et compte de résultat établis au 31 Mai 2021	**3 à 6**

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la Société A Responsabilité Limitée ABAQUE PARTICIPATIONS en Société par Actions Simplifiée

Aux associés de la SARL ABAQUE PARTICIPATIONS,

En notre qualité, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 26 Mai 2021 nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les dernières situations établies au 31 mai 2021 qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, révèle un chiffre d'affaires de 211 K€ en baisse par rapport à l'exercice précédent, en proratisant en nombre de mois. Le contexte sanitaire explique cette baisse.
- Le résultat d'exploitation s'établit à 25 K€ en date de situation et là encore, il est en baisse par rapport au dernier exercice Cette diminution est principalement liée à la baisse d'activité sur la période.
- Le résultat Financier est de 223 K€ et correspond à des revenus de participations. Il est en forte hausse par rapport au dernier exercice.
- Le résultat exceptionnel de 356 K€ concerne des cessions de titres (la principale étant celle des titres Patrimoine 360).
- Au 31 Mai 2021, le résultat net est bénéficiaire de 572 K€ principalement lié au résultat financier et exceptionnel.
- La trésorerie (VMP et disponibilités) est en forte hausse par rapport au dernier exercice (+521 K€) du fait du résultat constaté.
- Le montant des capitaux propres à la date de situation ressort à 1 995 K€.

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont également consisté :

- A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation,
- A vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 15 Juillet 2021

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon - Riom
Pascal JOURDAN, Représentant légal